

**MASTER**

MENTION

Droit du Numérique

PARCOURS-TYPE

Droit des Médias et de la Communication

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Code RNCP : 38172

120 crédits - 4 semestres

Mention :

Laurence CALANDRI, *Maître de conférences HDR*
Jessica EYNARD, *Maître de conférences*

Parcours-type :

Laurence CALANDRI,
Maître de conférences HDR

CANDIDATURES :

M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/



Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRESENTATION

Les semestres 1 et 2 offrent une formation approfondie dans les grands domaines du droit et des technologies du Numérique. Ils permettent d'acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine du droit et des technologies du numérique, du droit de la propriété intellectuelle et du commerce électronique, ainsi qu'en droit des médias, droit économique, droit de la culture et de la communication.

Ils ont pour objectif de maîtriser l'ensemble des données transversales de l'environnement normatif général du numérique, ainsi que les rôles respectifs des autorités de régulation concernées (CNIL, ANSSI, CSA, ARCEP...). Le contexte para-juridique est également étudié (approche pluridisciplinaire : économique, politique, technique et culturelle).

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles permettant d'envisager une large gamme de métiers. Ils s'attacheront essentiellement à renforcer les savoirs sur l'évolution des médias et de la communication dans un contexte numérique. L'objectif est de maîtriser l'ensemble des données juridiques et institutionnelles de la diversité des secteurs de la communication et des médias.

Ces semestres permettent une spécialisation juridique dans le domaine des médias et de la communication, concernant l'ensemble des secteurs, **de la communication audiovisuelle à la communication électronique, du droit de la presse écrite au droit du cinéma, du droit de la propriété intellectuelle au droit des contrats...**

COMPÉTENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

Rédiger des contrats dont l'objet serait informatique et numérique ; Caractériser les problématiques relatives à la gestion des droits de propriété intellectuelle ; Gérer les questions de données personnelles ; Contribuer aux préconisations pour la sécurisation des systèmes d'information ; Faire des recommandations opérationnelles sur les questions juridiques relatives au numérique.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit du numérique sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38172/>

MÉTIERIS VISÉS :

Les débouchés sont :

- Les métiers de la protection des données personnelles,
- Les métiers du commerce électronique,
- Les métiers de la protection de la propriété intellectuelle appliquée au numérique,
- Les postes de juristes spécialisés dans ces domaines en entreprises (juristes IP/IT),
- Les professions libérales : avocats spécialisés.

L'emploi concerne l'ensemble des entreprises publiques et privées du secteur de la communication, les collectivités territoriales et de nombreux organismes, confrontés aux problématiques en cause. L'expérience atteste d'une insertion professionnelle réussie dans la presse écrite, le secteur de l'audiovisuel - producteurs, diffuseurs ... -, les sociétés d'auteurs, les télécoms et les services multimédias des grandes entreprises (opérateurs de télécommunications, du câble, de l'Internet...).

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>
 Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université :

<https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesadmission>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part,

des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 399h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 156h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 159h CM + 43h30 TD
<p>UE Régulation générale du numérique – 66h CM + 27h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit européen du numérique – 33h CM + 13h30 TD - Droit public du numérique – 33h CM + 13h30 TD <p>UE Régulation internationale et comparée du numérique – 90h CM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propriété intellectuelle – 30h CM - Droit international économique – 30h CM - Droit privé comparé – 30h CM <p>UE Expertise linguistique : niveau 1 (1 choix valable pour l'année)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD 	<p>UE Régulations sectorielles du numérique – 96h CM + 27h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit européen des innovations et numérique – 33h CM + 13h30 TD - Droit public économique – 33h CM + 13h30 TD - Droit européen du numérique en santé – 30h CM <p>UE Contentieux international – 18h CM + 3h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit international privé et numérique (<i>matière. en innovation pédagogique</i>) <p>UE Expertise linguistique : niveau 2 (même langue que celle choisie au S1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Langue vivante (Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien) – 13h30 TD <p>UE DE SPECIALITE - Parcours Droit des Médias et de la Communication – 45h CM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit de la culture – 30h CM - Introduction au droit des médias – 15h CM - Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif). <p><i>Thématique : Digital, Media and Communication"</i></p>

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 275h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 189h CM + 71h TD	
<p>UE 1 : Enseignements fondamentaux – 100h CM + 30h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit de la communication audiovisuelle – 20h CM + 5h TD - Droit des communications électroniques – 20h CM + 5h TD - Droit de la presse (écrite, numérique) – 15h CM + 5h TD - Droit du cinéma – 15h CM + 5h TD - Droit du numérique – 15h CM + 5h TD - Droit de la propriété littéraire et artistique appliqué au secteur de la communication – 15h CM + 5h TD <p>UE 2 : Enseignements complémentaires – 89h CM + 10h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droits européens des médias et de la communication – 12h CM - Droit international et comparé des médias et de la communication – 10h CM - Droit de la concurrence appliqué aux médias et à la communication – 10h CM - Personnes publiques, concurrence et protection des consommateurs – 10h CM - Droit et management des politiques culturelles – 10h CM + 5h TD - Droit à l'image et relations presse – 10h CM - Contrats de l'audiovisuel – 10h CM + 5h TD - Droit de la communication publicitaire – 5h CM - Liberté de la communication et numérique – 5h CM - Economie des médias et stratégies des groupes audiovisuels – 4h CM - Collectivités territoriales, Culture, Communication et Numérique – 3h CM 	<p>UE 3 : Modules d'approfondissement – 31h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance et régulation européenne des médias – 4h TD - Constitution et liberté de la communication – 4h TD - Droit financier et droit fiscal des médias, de la culture et de la communication – 4h TD - Droit social des médias, des métiers de la culture et de la communication – 4h TD - Production, programmation et diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques : enjeux juridiques et économiques – 3h TD - Sociologie des médias, Médias et Réseaux sociaux – 3h TD - Etablissements publics culturels et diplomatie audiovisuelle française – 2h TD - Honnêteté de l'information et déontologie du journalisme – 3h TD - Médias, sports et eSports – 2h TD - Médias, diversité et protection de la jeunesse – 2h TD - Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif). <p><i>Thématique : Digital, Media and Communication"</i></p>
SEMESTRE 4 – 5h CM + 10h TD	
<p>UE 4 : Méthodologies et conduite de projets pédagogiques et professionnels – 5h CM + 10h TD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de projets pédagogiques initiés par les étudiants (individuels et/ou collectifs) (facultatif/ouvrant droit à bonification) - Gestion de projets professionnels – 10h TD - Initiation à la recherche fondamentale, méthodologie du mémoire et du rapport de stage – 5h CM - 1 voie au choix : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Voie professionnelle : Stage (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage ▪ Voie recherche : Mémoire de recherche : rédaction d'un mémoire de recherche 	

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master
Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 75
Seconde année de master :
Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd04@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 39 32

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE
Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35